



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-50461>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 24-50461

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SPL 30

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 81079776100022

Ville : Nimes cedex 9

Code postal : 30904

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_wSeex2Ppg8

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Céline Albouy

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se conférer au règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se conférer au règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se conférer au règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 10/06/2024 à 18:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : - Valeur technique (60 %) - Prix des prestations (40 %)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de sécurisation du complexe hydraulique formé par les barrages de Sainte-Cécile d'Andorge et des Cambous - Marché SCA1 : Travaux forestiers et mesures compensatoires

Code CPV principal - Descripteur principal : 77211400

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'opération relative aux travaux de sécurisation du complexe hydraulique formé par les barrages de Sainte-Cécile d'Andorge et des Cambous est décomposée en plusieurs marchés. La présente consultation concerne uniquement le marché - SCA1 : travaux forestiers et mesures compensatoires. Les travaux ont notamment pour objet : - les travaux forestiers sur le site du barrage et le site des deux Lacs, - les travaux compensatoires sur le site des barrages, - les travaux compensatoires sur le site du Camping du Lézan, - les travaux compensatoires sur le site du Galézon.

Lieu principal d'exécution du marché : Sainte-Cécile d'Andorge/Branoux-Les-Taillades/Lézan/Cendras.

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le maître d'ouvrage est Département du Gard. La SPL 30 intervient en qualité de mandataire du maître d'ouvrage. La présente consultation est passée selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1-3° et R2123-1-2° du code de la commande publique. Conditions particulières d'exécution : Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans le CCAP et son annexe. Les conditions d'exécution des prestations comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable comme définis au règlement de la consultation, au CCAP et au CCTP. Durée du marché: Le délai d'exécution des travaux est de 27 mois conformément aux dispositions de l'article 7 du CCAP. Les variantes à l'initiative des soumissionnaires (variantes libres) ne sont pas autorisées. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article R2122-7 du CCP, des marchés de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/04/2024